

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE  
LE 27 MARS 2017 À 20H00**

Tenue à la salle du conseil municipal  
au 629 rue des Loisirs à Ste-Christine

**ILS SONT PRÉSENTS À L'OUVERTURE DE  
L'ASSEMBLÉE :**

Mme Huguette St-Pierre Beaulac, maire

**Et les conseillers suivants :**

Monsieur Patrick Benoît  
Monsieur Simon Dufault  
Monsieur Jean-Marc Ménard  
Monsieur Mario Noël  
Monsieur Gilles Roberge

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse, madame Huguette St-Pierre Beaulac.

**Était absent**

Monsieur Gilbert Grenier

**Était également présente:**

Madame Caroline Lamothe, directrice générale et secrétaire-trésorière

**Il est absent à l'ouverture de l'assemblée :**

Tous les conseillers ont reçu l'avis de convocation conformément aux dispositions mentionnées au Code municipal art. 152 à 156.

**1. Adoption de l'ordre du jour**

64-03-2017 Il est proposé par M. Gilles Roberge  
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**2. Entériner le dépôt des recommandations du CCU, Demande de dérogation mineure (superficie)**

65-03-2017 Il est proposé par M. Mario Noël  
Et résolu à l'unanimité d'entériner le dépôt des recommandations du CCU qui a eu lieu lors d'une séance de travail le 20 mars 2017. L'adoption de la dérogation mineure doit avoir lieu lors de la séance régulière du mois d'avril 2017

**3. Entériner le dépôt des recommandations du CCU, Demande de dérogation mineure (façade)**

66-03-2017 Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard  
Et résolu à l'unanimité d'entériner le dépôt des recommandations du CCU qui a eu lieu lors d'une séance de travail le 20 mars 2017. L'adoption de la dérogation mineure doit avoir lieu lors de la séance régulière du mois d'avril 2017.

**4. Célébration mariage**

67-03-2017 Il est proposé par M. Gilles Roberge  
Et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Huguette Saint-Pierre à agir comme célébrant pour un mariage civil tout en respectant les conditions de fond et de forme relatives au mariage civil ou l'union civile.

**5. Révision des conditions, la promesse d'achat et etc.**

Point remis

**6. Règlement des usages conditionnels ou PPCMOI**

Point remis

**7. Prix de vente des terrains et conditions**

68-03-2017 Il est proposé par M. Mario Noël  
Et résolu à l'unanimité d'autoriser la vente des terrains selon les conditions suivantes :

Numéro lot	Superficie	Prix vente	Acompte	Versement annuel
2 326 642	2 774.5m2	10 000\$	1 000\$	900\$ sur 10ans
5 771 643	2 880 m2	10 000\$	1 000\$	900\$ sur 10ans
5 771 643	2 917.4m2	10 000\$	1 000\$	900\$ sur 10ans

Le nouveau propriétaire a le choix de payer en totalité le prix du terrain, soit 10 000\$ lors de la signature chez le Notaire ou le paiement de la balance (9 000\$) en dix versements de 900\$ par année. L'acompte est remis selon les conditions émises par la municipalité lors de la signature de la promesse d'achat.

68-03-2017 Il est proposé par M. Simon Dufault  
Et résolu à majorité des conseillers présents d'autoriser la vente des terrains selon les conditions suivantes :

Numéro de lot	Superficie	Prix vente	Acompte
5 771 643	4 068.3 m2	1 000\$	1 000\$
5 771 643	3 714.2 m2	1 000\$	1 000\$

Le nouveau propriétaire débourse en totalité le prix de vente du terrain lors de la signature de la promesse d'achat et ce, selon les conditions émises par la municipalité.

M. Mario Noël et M. Patrick Benoît enregistrent leur dissidence.

**8. Demande de subvention FPC**

69-03-2017 Il est proposé par M. Patrick Benoît  
Et résolu à l'unanimité présenter une demande d'aide financière au fonds des petites collectivités pour soutenir les projets présentés. La municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet.

**9. Période de question**

Aucune question

**10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

70-03-2017 Il est proposé par M. Simon Dufault  
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 21h40.

*En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.*

\_\_\_\_\_  
Caroline Lamothe  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

\_\_\_\_\_  
Huguette St-Pierre Beaulac  
Mairesse